



S E R M O N

Q V I N Z I E S M E.

Sur Hebr. XI. verset 21. 22.

Par Foy Iacob en mourant benit chacun des fils de Ioseph , & adora sur le bout de son baston. Par Foy Ioseph trespas- sant fit mention de l'issuë des enfans d'Israël , & donna charge touchant ses os.



LE Prophete Dauid Pseau. 116. dit que *la mort des bien-aimés du Seigneur est pretieuse devant ses yeux.* Ces paroles, mes Freres, nous fournissent plusieurs enseignemens; L'un est, que comme nous n'exposons pas les choses pretieuses à toutes rencontres , & ne les employons pas en tous euenemens, aussi Dieu n'expose pas ses enfans à tous accidents , mais les couvre de sa protection contre les dangers de mort;

628 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
selon que le Prophete represente que Dieu a deliuré son ame de la mort, lors que desia les cordeaux de la mort l'auoyent enuironné , & les destresses du Sepulchre l'auoyent rencontré. Le second est que Dieu qui assiste les fideles en toute leur vie en prend vn soin particulier en leur mort , pour leur en donner la victoire : Car alors l'infirmité du corps estant plus grande , luy qui parfait sa vertu en infirmité agit aussi puissamment & donne l'issuë avec la tentation , afin qu'on la puisse soutenir. Le troisieme enseignement est que comme nous appellons pretieuses les choses riches & belles , Dieu rend souuent la mort de ses enfans vn riche & excellent Tableau des dons de son Esprit & de la puissance de sa grace, par les tesmoignages qu'ils donnent de leur Foy, esperance , & charité. C'est ainsi, mes Freres , qu'a esté pretieuse deuant les yeux de Dieu & de son Eglise la mort de Iacob & de Ioseph , que nostre Apostre nous met maintenant deuant les yeux , afin de rapporter la Foy & l'esperance que ces Patriar-

Patriarches y ont monstrée à l'instruction & consolation des Hebreux auxquels il escriuoit. Car encor que la vie de ces Patriarches ait eu plusieurs choses notables, & diuerses preuues de Foy, leur mort a esté choisie par l'Apostre comme ayant quelque chose de plus signalé. *Par Foy*, dit-il, *Jacob en mourant benit chacun des fils de Ioseph & adora sur le bout de son baston. Par Foy Ioseph trespasant fit mention de l'issüe des enfans d'Israël, & donna charge touchant ses os.* Les Hebreux auxquels l'Apostre escriuoit estans exposez à la persecution à cause de l'Euangile qu'ils auoyent embrassé, & ayans desia esté eschaffaudez deuant tous par opprobres & tribulations, & souffert le rauissement de leurs biens, l'Apostre leur a representé, pour les consoler, que le juste deuoit viure de Foy, c'est à dire, de l'esperance & attente des biens de Dieu, & a posé cette These que *la Foy est la subsistence des choses qu'on espere & la demonstrance des choses qu'on ne voit point*; dequoy il a donné jusques icy diuerses preuues tirées de la vie des

630 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
Patriarches Abel, Enoch, Noé, Abraham, Isaac, & a montré que la Foy leur auoit fait attendre les choses du siecle à venir, & celles du present qui leur auoyent esté promises, encor qu'ils n'en vissent nulle apparence, & qu'elles ne deussent estre executées & accomplies que plusieurs siecles apres: & a representé que cette foy les auoit remplis de courage & vigueur au cours de leur vie & és difficultés les plus grandes: voulant inferer que les fideles du nouueau Testament par vn semblable effect de Foy deuoient estre pleins de vigueur dans les tribulations, par l'attente des biens du siecle à venir. Maintenant donc il met en auant la Foy de Iacob & de Ioseph; de Iacob en ce qu'il benit chacun des fils de Ioseph, à sçauoir des benedictions qu'ils deuoient obtenir en la terre de Canaan, des siecles apres son decez: selon que Dieu luy auoit promis de donner à sa posterité cette terre en heritage; sa Foy luy rendant presente vne possession si esloignée, & le portant à adorer Dieu en son extreme foibles-

se &

se & luy rendre graces par le contentement qu'il receuoit de son esperance. De Iosephen ce que trespasant il fit mention de l'issuë des enfans d'Israël hors d'Egypte , & donna charge qu'ils emportassent ses os avec eux pour les enseuelir en la terre que Dieu auoit promise à leurs Peres : comme si l'Apostre disoit , Chrestiens à qui Dieu a promis la Canaan celeste par des promesses seellées du sang de son fils Iesus Christ ne vous consolerez vous point en vos maux & en la mort mesme par l'esperance de l'obtenir , comme vos Peres se consoloyent par l'esperance d'obtenir la terrienne par leur posterité , celle-cy ayant esté le symbole & la figure de celle-là ? si donc en la mort mesme & en extreme foiblesse , leur Foy les a portez à benir Dieu de l'esperance que ses promesses leur auoyent fait conceuoir; vostre Foy qui voit tout à descouuert le Royau-me des Cieux en Iesus Christ par l'E-uangile , vous doit-elle pas remplir de joye iuenarrable , & d'un zele ardent à benir & glorifier Dieu? Voyons

632 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
maintenant particulièrement ces deux
exemples de Foy.

I. P O I N C T.

Au premier l'Apostre nous propose deux actions de Iacob ; l'une qu'il benit chacun des fils de Ioseph , & l'autre qu'il adora sur le bout de son baston. Quant à la premiere , l'Histoire en est contenuë Genese 45. à sçavoir que Ioseph ayant entendu que son Pere Iacob (lequel habitoit en la terre de Gosçen par le consentement de Pharaon) estoit malade , partit pour le visiter , & prit avec soy ses deux fils, Manasses & Ephraim : Iacob fut joyeux de son arriüée , & apres auoir commencé le propos des promesses que Dieu luy auoit faites , de luy donner & à sa posterité la terre de Canaan , ne pouuant discerner ceux qu'il voyoit és costez de Ioseph , ses yeux estans appesantis de vieillesse , demanda qui ils estoient , & qu'ayant sçeu de Ioseph que c'estoyent ses deux fils , les fit approcher , & les baïsa , & les embrassa ;
&

& Ioseph les retirant d'entre les genoux de son Pere , mit l'aîné à sçauoir Manassé à la main droicte de son Pere , & Ephraïm le puisné à la gauche , afin qu'en cette situation ils receussent la benediction d'iceluy ; Mais que Iacob porta sa main droicte sur la teste d'Ephraïm le puisné , & sa gauche sur la teste de Manassé l'aîné ; *transportant* ; dit le texte , *ses mains de propos delibéré* : ce que Ioseph voyant en fut marri , & soufleua la main droicte de son Pere pour la destourner de dessus la teste du puisné , luy disant , *ce n'est pas ainsi , mon Pere ; car cettui-cy est l'aîné , mets ta main droicte sur sa teste* : Mais que Iacob respondit , *ie le sçay bien , mon fils , ie le sçay bien ; cettui-cy deuiendra aussi un peuple , & mesme sera grand ; mais toutes fois son plus petit frere deuiendra plus grand que luy , & sa posterité sera pleine abondance de nations* : Or la benediction commune qu'il leur donna fut ; Que le Dieu d'Abraham & d'Isaac ses Peres , & l'Ange qui l'auoit nourry & guarenty de tout mal ; (à sçauoir l'Ange du Grand

Rr

634 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
Conseil, le Fils de Dieu, l'Ange crea-
teur, & non creature) les benist, qu'ils
creussent & multipliasent en grand
nombre, & que son nom fust recla-
mé sur eux; c'est à dire qu'ils fus-
sent nommez entre ses enfans & ses
heritiers, comme s'ils eussent esté en-
gendrez de luy immediatement, &
non de Ioseph: & de fait vous sçauiez
qu'entre les lignées d'Israël Ioseph n'a
point fait de tribu, mais au lieu de
Ioseph furent adoptez par Iacob ses
deux fils pour faire deux tribus, &
auoir deux portions en Canaan. En ce
jour là doncques, dit Moyses, *Iacob les*
benit, disant, Dieu te fasse tel qu'Ephraim
& Manassé, & mit Ephraim deuant Ma-
nassé; comme en effect Ephraim sur-
passa de beaucoup Manassé, & fut si puis-
sant, que souuent l'escriture parlant des
dix Tribus que Ieroboam separa du
royaume de la maison de Dauid, les
nomme simplement Ephraim, la Tri-
bu la plus puissante & la plus confide-
rable donnant son nom au tout.

En cette histoire, mes Freres, re-
marquez en passant la pieté de Ioseph
enuers

enuers son pere , & enuers ses enfans. Enuers son pere , entant que nulles affaires du Royaume , sur lequel il estoit estably , ne l'arrestent , qu'il n'aille visiter son pere malade : & quoy que son pere fust vn pauvre estrange en Egypte , là où luy auoit les premieres dignitez, il ne le dedaigne point. Pour vous apprendre que l'amour & le respect des enfans enuers leurs peres & meres , est tousiours à honneur aux enfans , quelque dignité & grandeur qu'ils ayent obtenuë par dessus pere & mere. Enuers ses enfans , premierement en ce qu'encor qu'ils fussent par son moyen grands Seigneurs en Egypte , & y eussent à posseder de grandes richesses , il a soin de leur procurer la benediction de son pere ; monstrant par cela que les biens & Seigneuries ne sont rien sans la benediction de Dieu : & que c'est la grace de Dieu & les biens de la vraye Canaan , qu'un pere doit sur toutes choses rechercher & procurer à ses enfans. Secondement , en ce qu'il veut que ses enfans assistent à la mort de son pere ;

636 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
à sçauoir afin d'imprimer en leur esprit les propos de pieté qui fortiroyent de sa bouche , & engrauer en leur cœur l'exemple de foy & d'esperance qu'ils verroyent en luy : comme aussi afin qu'ils y meditassent plus attentivement la misere & mortalité de la vie humaine. Car ses enfans estoient parmi les plaisirs & les delices de la Cour d'Egypte , où ils ne voyoyent que choses agreables à la chair. Ce sage pere doncques leur veut mettre la mort deuant les yeux en la personne de leur grand pere ; afin qu'ils apprissent à bien viure , & craindre Dieu : Et cét object a d'autant plus de force en nous , que la personne nous est proche , ou par parenté ou par habitudes : comme nous lisons que Iesus Christ pleura , & fremit en son esprit sur la mort du Lazare, pource qu'il l'aimoit : cét amour luy faisant considerer avec horreur les horribles effects du peché en la nature humaine. Nous remarquons cette conduite de Ioseph contre la delicatesse de ceux qui n'auront pas veu par auanture en toute leur

leur vie la face d'une personne mourante, & en fuyent l'aspect, comme si cet object estoit trop triste pour eux. Pourquoi dédaignes-tu, ô creature mortelle, de contempler & mediter l'estat où tu seras vn jour? & pourquoi ne le vois-tu pour fremir en toy-mesme des effects du peché, & pour t'humilier deuant Dieu?

Secondement la joye de Iacob à l'arriué de Ioseph & de ses enfans au temps de sa mort, vous montre que les douceurs que nous receuons des liaisons naturelles ou ciuiles n'empeschent pas les fonctions de la pieté: ains le plaisir que la personne qui meurt en la crainte de Dieu reçoit de la presence de ses parens & amis, qui sont participans de mesme foy & esperance, est vn commencement de la joye que nous aurons au Ciel, en la parfaite communion des Saints, & est vn rayon de la communion par laquelle Dieu nous assemble en Iesus Christ pour nous consommer en vn en la jouissance de la felicité qu'il nous a promise.

• En troisieme lieu, les discours des promesses de Dieu sur lesquels Iacob se met, à l'arriuée de Ioseph & de ses enfans, nous monstrent quels doivent estre les entretiens des personnes gisantes au liét de la mort, à sçauoir non des choses vaines de cette vie, ny mesmes perpetuellement des remedes de leur maladie & du moyen de prolonger leurs jours, mais de l'esperance en Dieu & de la grace des pretieuses promesses qu'il nous a faites en Iesus Christ son fils.

En suite de ce propos des promesses de Dieu, Iacob benit les enfans de Ioseph, & en suite tous ses propres enfans : Et il semble que pour ce que cette benediction des enfans de Ioseph preceda, l'Apostre a par vne partie entendu le tout.

Quant à la maniere de la benediction, nous vous dismes en l'exposition du verset precedent qu'il y auoit trois sortes de benediction speciale : la paternelle, de laquelle tout pere a droit de benir ses enfans, tant que le pere est l'image de Dieu en sa famille & repre-

represente le Pere celeste : La sacerdotale , telle que fut la benediction que Melchisedech donna à Abraham, telle que la donnoient les Sacrificateurs au peuple d'Israël , & que la donnent les Pasteurs à leurs troupeaux sous le Nouveau Testament.

En troisieme lieu la benediction prophetique , laquelle se fait par vne immediate reuelation que l'esprit de Dieu donne des choses futures : comme quand les Prophetes annonçoient les benedictions de Dieu à son peuple. Cette benediction que Iacob donnoit aux enfans de Ioseph tenoit des trois : de la paternelle , au souhait & es prieres qu'il fait à Dieu en qualite de Pere à ce qu'il benist ces siens enfans ; de la sacerdotale , entant qu'auant la Loy le Pere de famille estoit Sacrificateur & Pasteur en sa famille ; & de la prophetique en la prediction des choses à venir.

Quant aux personnes qu'il benist, l'Apôstre dit que ce fut chacun des enfans de Ioseph , il ne nomme pas Ephraïm & Manassé , mais les appelle

640 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
enfans de Ioseph, sans doute, pour ramenteuoir aux Hebreux que ce Ioseph qui auoit esté persecuté par ses freres & vendu pour estre esclau en Egypte, n'auoit peu estre priué de la benediction que Dieu luy auoit ordonnée en la maison de son pere, voire qu'il auoit eu la double portion qui estoit la prerogatiue de l'aisné; afin d'insinuer en l'esprit des Hebreux que quoy qu'ils fussent persecutez & mal traitez par leurs freres selon la chair, ainsi que iadis Ioseph, ils ne laisseroyent pas d'obtenir la benediction de Dieu, voire qu'ils auroyent la double portion, la portion des vrais biens, laquelle ne leur seroit iamais ostée. Il leur enseigne donc tacitement cette doctrine, que Dieu remunerere de l'abondance de sa grace la persecution qu'on souffre innocemment, & que celuy qui est persecuté pour iustice sera finalement cōsolé de l'abondance des graces de Dieu: que si les hommes luy ostent les autres biens, ils ne luy peuuent oster la portion que le Pere celeste luy a preseruee en son heritage.

Et

Et sur cette double portion escheuë à Ioseph vous deuez vous ramenteuoir que la prerogatiue d'ainesse en Israël emportoit trois choses; à sçauoir la domination sur ses freres, l'honneur de la sacrificature, & la double portion en l'heritage: Ruben le premier né de Iacob auoit souillé la couche de son pere deuoit estre priué des droits de primogeniture: Partant comme la domination qu'il luy escheoit d'auoir sur ses freres fut transferee à Iuda, & la sacrificature à Leui: De mesmes la double portion à Ioseph. Tellement qu'en cette dispensation de benediction aux enfans de Ioseph, vous deuez remarquer le chastiment particulier de Leui, outre la confusion que receurent les enfans de Iacob d'auoir voulu exclurre Ioseph de la maison & heritage de leur pere. Remarquez-y aussi la sagesse de Dieu à adiufter le nombre des 12. portions de la terre de Canaan. Car Dieu vouloit que Leui n'y eust aucune portion, d'autant que l'Eternel estoit sa portion, (pour figurer que ceux qu'il s'est consacrés d'entre les hommes pour estre sa portion sainte & vne sa-

642 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
crificature spirituelle, ont vne meilleure portion que celle des biens de ce siecle. Or ainsi il n'y eust eu qu'onze portions de la terre de Canaan, si Ioseph n'en eust eu qu'une. Dieu doncques prend au lieu de Ioseph ses deux fils, & par ce moyen a eu lieu le nombre des douze tribus d'Israel en Canaan. Pour vous dire que toutes choses sont adjustees par la sagesse de Dieu, & que les peines mesmes des pechez des hommes seruent à l'ordre & symmetrie de sa metueilleuse Prouidence.

Or Iacob benissant les enfans de Ioseph & les adoptant pour ses enfans & heritiers, voicy que le puîné est preferé à l'aîné, dequoy aucune cause n'est alleguée en l'Escriture sainte: pour nous apprendre que Dieu dispense ses biens comme il luy plaist, & qu'il n'est point adstreint à l'ordre de la nature, & qu'il fait toutes choses selon le bon plaisir de sa volonté. Aussi Ioseph recognoissant que Iacob faisoit selon l'inspiration Divine en cette preference du puîné à l'aîné, acquiesce à l'authorité

l'autorité de Dieu. Dieu ne doit rien à personne; partant pour peu que Manassé ait, il le doit à la grace de Dieu, & ne doit enuier Ephraïm. Pourquoi contoollez-vous, ô hommes, la volonté de Dieu? *qui est-ce qui luy a donné le premier, & il luy sera rendu?* Rom. ix. 34. Aussi apprenons d'icy, mes freres, ce que dit le Prophete au Pseaume 75. que le *surhaussemēt ne vient point d'Orient; ni d'Occident, ni du desert; que c'est Dieu qui gouverne, lequel abbaïsse l'un & hausse l'autre.* C'est luy qui accroist & diminue les maisons & les portions; c'est luy, dit Anne en son Cantique, *qui appauurit & enrichit, qui abbaïsse & hausse, il esleve le chetif de la poudre & fait heriter aux souffreteux un siege de gloire.*

D'abondant, remarquez du mystere en ce qu'Ephraïm le puisné est preferé à Manassé l'aîné, & le plus grand, c'est à sçauoir, que Dieu vouloit monstrier que les Gentils, qui viendront à luy les derniers & comme les puisnez, en receuant l'Euangile, surmonteroyent en nōbre & multitude & en benedictions les Israëlites qui estoient les premiers

644 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
nez. L'Eglise des Gentils, laquelle l'E-
glise d'Israël au Cantique des Canti-
ques appelle *sa petite sœur* ayant surpas-
sé de beaucoup son aînée : les enfans
de celle qui est delaissee seule seront
en plus grand nombre que celle qui es-
toit mariee, a dit l'Eternel, *tu t'espandras*
à droite & à gauche & ta posterité posse-
dera les nations. Esaïe 54. Meditation
qui estoit pour monstrier aux Hebreux
que les efforts que les Iuifs faisoient à
l'encontre de l'Euangile, n'empesche-
royent point que l'Eglise Chrestienne
ne s'espandist au long & au large, &
surmontast finalement par sa multitu-
de les milliers d'Israël.

Mais pesez ces mots de nostre tex-
te, Jacob benit, *chascun* des enfans de
Ioseph. Pourquoi dit-il *chascun*? c'est
pour nous faire remarquer qu'encore
que Dieu prefere les vns aux autres,
neantmoins chascun a sa mesure de be-
nediction. Fidele, si tu n'as pas tant de
dons que d'autres, tu ne laisses pas d'a-
voir ta portion de benediction : si tu
n'es pas beni comme Ephraïm, qu'il te
suffise de l'estre comme Manassé : si tu

n^{os}

n'es pas des forts & puissants, tu ne laisses pas de subsister en l'Israël de Dieu, & d'auoir part à l'heritage de Canaan: si tu n'es pas comme l'œil ou la main au corps mystique de Christ, tu ne laisses pas d'estre de sa chair & de ses os: si tu n'es pas entre les colonnes plus enrichies du temple de Dieu, tu ne laisses pas d'y estre comme vne pierre viue. Et quant aux biens de ce siecle, si tu n'as pas la puissâce & les richesses d'Ephraïm, la petite mesure que tu as ou de reuenu ou de fruit de ton labeur ne laisse pas d'estre benediction. Voila quant à la benediction donnee aux enfans de Ioseph.

Le principe par lequel Iacob la donna fut *la foy*: & la circonstance du téps que l'Apostre remarque, fut qu'il la donna *en mourant*. La foy agissoit en trois choses; l'vne que Iacob estoit hors de la terre de Canaan & n'y possedoit rien que les sepulchres de ses peres, & neantmoins il la distribuoit comme s'il l'eust eüe en sa puissance: aussi la foy luy estoit la subsistence des choses futures & la demonstrence des choses

646 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
qu'il ne voyoit point. La seconde, que
la foy sur la reuelation que Dieu luy
faisoit, surmontoit la contrarieté des
sens, dōnant la principale benediction
à celuy qui estoit le plus petit. La troi-
siesme, que Iacob par la Canaan ter-
rienne cerchoit vn meilleur pays, à
sçauoir le Royaume des Cieux: ainsi
que l'Apostre nous a dit cy-dessus
qu'Abraham, Isaac & Iacob auoyent
fait profession qu'ils estoient estran-
gers & voyageurs sur la terre, recer-
chans vn meilleur pays, à sçauoir le ce-
leste.

Et quant au temps auquel Iacob
donna les benedictions, à sçauoir *en*
mourant, l'Apostre le remarque pour
nous monstres que la vertu de la foy
surmonte la mort mesme: que sa veuë
est clair-voyante lors que l'œil du
corps n'a plus de vertu: & que lors que
l'homme exterieur se deschet, l'hom-
me interieur croist de plus en plus, afin
que vous distinguez entre la vertu de
la vie animale, & la vertu de l'esprit vi-
uifiã, laquelle se desploye en nous par
la foy; celle-là chet par les maladies &
les

les infirmitéz corporelles, celle-cy se parfait & s'accomplit és infirmitéz du corps & de ses sens. Et de fait celle-là est du premier Adam qui estoit de poudre, mais celle-cy estant du second Adam qui est du Ciel & ayant vn Principe Diuin & celeste, est, selon la nature de son Principe, Celeste & Diuin & surmonte les infirmitéz de la chair & du sang.

De cette vertu de la foy prouenoit l'autre action de Iacob que l'Apostre exprime en nostre texte, quand il dit que Iacob *adora sur le bout de son baston* : c'est à dire qu'encor qu'il n'en peult plus quant au corps, sa foy le fait efforcez de se sousleuer pour s'appuyer sur le baston ou cheuet de son liét, afin d'adorer Dieu en s'y soustenant : Les ellans de son ame vers Dieu sousleuoient son corps mourant, & le mettoient en la situation la plus conuenable qu'il pouuoit au respect qu'il deuoit à Dieu. O foy que tes effects sont grands, & que ta vertu est diuine de remplir de vie les mourans & de viguer les corps defaillans, & d'esleuer

648 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
vers le Ciel celuy dont la terre & la
poudre va receuoir le corps ! Les Sages
ont remarqué que les belles pensees,
les discours & raisonnemens excellens
d'une personne mourante à laquelle
defaillent les organes corporels es-
toyent vn argument de la spiritualité
de l'ame , & par consequent de l'im-
mortalité , à la conuiction des Epicu-
riens : car si l'ame estoit materielle, de
sorte que sa propre operation , qui est
l'intelligence , s'exerçast immediate-
ment par des organes corporels , cette
operation suiuroit tousiours la foibles-
se & le declin du corps , & des medita-
tions operees par des organes affoiblis
& vsez ne pourroyent pas se rencon-
trer plus excellentes qu'elles n'ont esté
auparauant dans la pleine vigueur du
corps. Il faut d'óc pour de telles actions
vne ame du tout immaterielle & spiri-
tuelle.

**Pourtant la Philosophie distingue
deux sortes d'actions de l'ame: les vnes
qu'elle opere en qualité de forme du
corps, lesquelles sont animales & sen-
sitiues : & comme l'ame en qualité de
forme**

forme ne peut subsister ni agir hors sa matiere, aussi telles siennes operations sont materielles & suiuent l'infirmité des sens & organes corporels : les autres sont les actions qu'elle produict absolument entant que substance intelligente ; auquel esgard, comme elle peut subsister hors du corps & n'est pas asservie à la matiere, aussi ses fonctions peuuent estre tres excellentes au plus grand affoiblissement des organes corporels. Mais l'ame au regard de la foy passe bien plus auant que la lumiere du raisonnement naturel : car la foy estant vne illumination diuine & celeste, par elle l'ame surmonte toute l'excellence des discours naturels & passe au delà de toute la force de la raison : aussi elle redouble ses forces & parfait ses operations en l'affoiblissement de la chair : estant le germe d'vne vie surnaturelle & toute spirituelle & diuine. Pour doncques nous monstrier cela, l'Apostre nous dit que iacob en mourant adora sur le bout de son baston. Ce qui est pris du chap. 47. de la Genese où il est recité qu'apres la pro-

650 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
messe que Ioseph eut faite à Iacob par
serment d'aller enterrer son corps en
la terre de Canaan au sepulchre de ses
peres, *Iacob adora sur le cheuet de son liët.*
Et c'est la mesme action que nous lisõs
I. Rois chap. 1. de Dauid en son extre-
me vieillesse & pres de sa mort, *le Roy,*
est il dit, *adora sur le lit:* Mais c'est qu'au
liure de Genese le mot Hebreu, se-
lõ la varieté des points, signifie vn liët
& vn baston sur lequel on s'appuye, ve-
nant du mot qui signifie & s'estendre
& s'encliner. Or les interpretes Grecs
ayants pris le mot de baston, nostre
Apostre (d'autant que leur version es-
toit vsitée de son temps entre les Iuifs)
les a suiuis, pource que le mot de ba-
ston exprimoit son but, aussi bien que
le mot de cheuet ou de liët, veu que ce-
la monstroit l'ayde que prenoit ce
vieillard en l'effort que la foy luy fai-
soit faire de se soufleuer, afin d'estre en
estat plus decent pour rendre graces à
Dieu & l'adorer, que s'il fust demeuré
couché sur son liët.

Or, mes freres, ne vous estonnerez-
vous pas de la version de nos Aduer-
saires,

faïres, voire de celle que le Concile de Trente a rendue authentique & regle de Foy, laquelle porte que *Iacob adora le bout de son baston* ! le mot *sur* qu'ils ont obmis estant formellement au Grec du Nouveau Testament: & au 47. de la Genese (d'où ce verset est pris) leurs Bibles & la version des Docteurs de Louvain portans que *Israël s'enclina vers le cheuet de son liét & adora le Seigneur*. Mais ce n'est pas chose rare que ces gens contredisent en vn endroit à ce qu'ils establisent en l'autre. Iugez de-là, mes freres, si l'Eglise Romaine ne peut errer : car peut il y auoir erreur plus manifeste que cette-là ? Iugez aussi si ces gens-là ont bonne grace d'impugner nostre version en des pontilles, la leur ayant des fautes si grossieres & si grieues. Mais leur but a esté d'authoriser, en gardant cette mauuaise traduction, l'adoration des images & des reliques. Dont aussi quelques vns ont mis en auant qu'il y auoit quelque image grauee au bout du baston de Iacob laquelle Iacob adora, pour vous dire que n'ayans rien

652 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
dans toutes les Escritures pour main-
tenir cette superstition, ils luy ont cer-
ché ce ruineux appuy : au preiudice de
l'honneur du Patriarche Iacob , com-
me s'il eust adoré quelque autre que
l'Eternel le Dieu de ses Peres , & eust
ignoré le point fondamental de la
vraye religion en tous siecles : *Tu*
adoreras un seul Dieu & à luy seul tu
seruiras.

Mais laissons cette faute des aduer-
saires , qui se condamne d'elle-mesme,
& recueillons de l'action de Iacob ces
doctrines. La premiere, Que les fide-
les partent de ce monde avec cõtente-
ment d'esprit, adorans Dieu & luy ré-
dans actions de graces des biens qu'il
leur a faiçts. Car icy l'adoration
de Iacob estoit vne action de graces
à Dieu , pour l'esperance qu'il auoit
de l'accomplissement de la promesse
que Dieu luy auoit faite de la terre de
Canaan ; Car il se prosterna pour ado-
rer apres que Ioseph luy eust promis
d'enterrer son corps en Canaan ; Iugez
de là s'il ne mouroit pas avec cõtitude
de son salut: Car comment eust-il ado-
ré

Sur Hebr. chap. II. vers. 21 22. 653
ré pour l'esperance de la terre de Canaan, s'il n'eust pris la terre de Canaan pour symbole & argument de l'heritage celeste ? Comme de fait vous l'oyez, disant, en donnant la benediction à ses enfans, Seigneur, *i'ay attendu ton salut.*

La seconde que la force de l'esmotion de l'ame meut le corps ; & que le fidele ne se contéte pas d'adorer Dieu d'esprit, mais veut aussi y ijoindre les gestes du corps, par la reuerence qu'il porte à Dieu, autant que son infirmité le peut permettre. Voyez ce vieillard, en son extreme vieillesse & infirmité de mort, s'efforçant, se dressant sur son liét pour adorer, vous qui en pleine santé à peine vous bougez de dessus vos sieges pour adorer & prier, ou bié estes en posture irreuerente : combien estes vous esloignez de la pieté & du zele de Iacob ? il est vray que Dieu ne nous a pas adstreints à certain geste & certaine situation en la priere & adoration, moyennant qu'en general il soit decent & conuenable à l'humilité & reuerence que nous de-

654 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
uons à Dieu. Les Patriarches estans
debout se prosternoient en terre pour
adorer, estans couchez, comme Iacob,
ils se dressoient autant que leur infir-
mité le pouuoit permettre; Iesus Christ
nostre Seigneur tantost s'est mis à ge-
noux, comme Luc 22. verset 41. tant-
ost s'est prosterné en terre, comme
Matthieu 26. 39. tantost s'est tenu de-
bout, comme Iean onzième verset
quatorzième.

II. POINCT.

Voila quant aux actions que la foy
produisoit en Iacob lors de sa mort,
Oyez celle de Ioseph en peu de mots,
C'est que *trespassant il fit mention de l'is-
sue des enfans d'Israël, & donna charge
touchant ses os. Qui est ce que nous a-
uons Genes. 50. à sçauoir qu'apres que
Ioseph eut vescu cent & dix ans & eust
veu à Ephraïm des enfans de la troi-
sième generation, il parla à ses freres
en ces mots, Je m'en vay mourir, & Dieu
ne faudra point de vous visiter, & uous fe-
ra monter de ce pais au pays qu'il a iuré à
Abra-*

Abraham, Isaac & Jacob, & pourtant vous transporterez mes os d'icy, & les fit iurer de ce faire. Sur quoy quelqu'un demandera pourquoy l'Apostre a mis en auant cet exemple de foy de Ioseph, veu qu'il semble n'auoir rien de plus que celuy de la foy de Iacob. Le respon qu'encor que ce fust vne mesme foy & qui auoit vn mesme object, neantmoins celle de Ioseph auoit vn esclat particulier, entant que Iacob ni ses enfans n'auoyent rien en Egypte, mais Ioseph y estant le premier apres le Roy, & y ayant acquis des grandes commoditez & richesses, il auoit moins de sujet que Iacob de regarder à vn autre pais pour l'establissement de sa posterité : voire il sembloit ne deuoir penser à la sortie de ses enfans hors d'Egypte qu'à regret. Voicy d'ocques vn effect de foy particulier, c'est qu'il mesprise les biens & les richesses d'Egypte qu'il auoit en main, pour l'esperance d'vne future possession de Canaan, pource qu'elle leur estoit le gage de l'amour & misericorde de Dieu à vie eternelle ; De mesme que

656 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
l'Apostre nous dira cy apres de Moyse, qu'il refusa d'estre nommé fils de la fille de Pharaon, & estima l'opprobre de Christ plus grandes richesses que les thresors qui estoient en Egypte. Et cét exemple seruoit grandement au dessein de l'Apostre, entant qu'il y auoit sans doubte entre les Hebreux auxquels il escriuoit, plusieurs personnes riches & accommodees, auxquels la persecutiõ pouuoit sembler plus grieue qu'aux autres. Et de faict l'Apostre ayant cy dessus fait voir la foy d'Abraham, d'Isaac & Iacob, qui auoyent esté toute leur vie habitans en des tentes hors des villes & communautez, nous veut par cét exemple monstrier la vertu de la foy en vn homme de Cour, & nous apprendre que ceux qui sous le Nouueau Testament se trouueroyent és Cours des Roys & des Princes, pourroyent estre agreables à Dieu, moyennant qu'ils eussent la pieté de Ioseph & leurs principales affectiõs à la vraye Canaan.

Doncques autant que nous aurons de Foy, autant nous detacherons nous

nous des biens du present siecle pour nous attendre à ceux qui sont à venir, & dire avec Daudid au Pseume 17. *Seigneur deliure moy des gens du monde, desquels la portion est en la vie presente; & tu remplis leur ventre de ton thresor, & ils laissent le demeurant à leurs petits enfans: mais moy ie verray ta face en iustice, & seray rassasié de ta ressemblance, quand ie feray resueillé.*

Secondement, la foy de Ioseph auoit quelque chose de particulier, entant que, encor que le temps de l'accóplissement des promesses ne fust guere aduancé depuis la mort de Iacob, & qu'il restast encor plus de 150. ans, neantmoins il le regarde si prochain, qu'au lieu de faire porter son corps en Canaá à l'instant de sa mort pour l'y enterrer, ainsi que son Pere Iacob auoit ordonné du sien, il ne veut pas qu'on fasse vn voyage par anticipation, mais qu'on attende que tout le peuple sorte d'Egypte: afin que laissant ses os parmi le peuple d'Israël tousiours prests à estre enterrez en Canaan, ce leur fust vn aduertissement continuel de n'en-

gager pas leur cœur en Egypte , mais de penser à la terre de Canaan , & porter là leurs desirs. Pour vous dire que le zele & la charité du fidele luy fait avoir soin de l'edification de l'Eglise, & de l'aduancement du Regne de Dieu , non seulement durant sa vie, mais apres sa mort: comme vous voyez *Sainct Pierre* , disant aux fideles touchant les choses de la pieté & crainte de Dieu, en sa 2. chapitre 2. *Je mettray peine qu'apres mon depart vous puissiez continuellement vous ramentevoir ces choses.* Particulièrement *Ioseph* a esgard à l'instruction de ses enfans ; entant que voyant les tentations que les biens & les honneurs qu'il leur laissoit en Egypte leur donneroyent , il veut par cette action les desprendre de la Cour de Pharaon , & les vnir au peuple de Dieu. Pour enseignement aux fideles aduancez es Cours des Roys & Princes , de prendre garde de laisser leurs enfans plus attachez à l'Eglise de Dieu qu'au monde , & de leur en laisser des bons ensoignemens.

Or, mes Freres, les Docteurs de l'Eglise

glise Romaine abusent aussi de ce passage , l'alleguans pour la veneration des Reliques , c'est dire de quelques pieces des ossemens ou des vestemens & hardes des Saints trespassez , lesquelles ils gardent, pour, en les baissant religieusement & s'agenouillant devant elles , en recevoir accroissement de sanctification. Mais qu'y-a il , je vous prie , de conforme en cela à ce que Ioseph ordonna touchant ses os ? auxquels nulle veneration ne fut jamais rendue , non plus qu'à aucun ossement de Saint en toute l'Escriture sainte : Aussi depuis que Ioseph eut commandé de les emporter quand le peuple sortiroit d'Egypte , pour les enterrer en Canaan, il n'en est plus fait aucune mention en l'Escriture sainte : sinon Exode 13. où il est dit sur la sortie des enfans d'Israël hors d'Egypte que *Moyse avoit pris avec soy les os de Ioseph , pource que Ioseph avoit expressément fait iurer les enfans d'Israël de les transporter : & Iosué 24. où (quand les enfans d'Israël eurent occupé la terre de Canaan) il est dit qu'on ensevelit en*

660 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
Sichen les os de Ioseph que les enfans d'Is-
raël auoyent apportez d'Egypte en vn en-
droit du champ que Iacob auoit achepté
cent pieces d'argent des enfans d'He-
mor pere de Sichen. Ioseph donc entendoit
qu'on gardast ses os pour les enseuelir en Canaan ; mais nos aduersaires gardent les ossemens des Saints pour ne les point enseuelir, mais les mettre en monstre & les exposer à la veneration des peuples ; & ils les ont deterréz pour cela : d'où font venuës tant de suppositions qui font qu'un mesme Saint se trouue auoir plusieurs corps, plusieurs testes, plusieurs bras. Le vray vsage donc que nous recueillons de ce commandement de Ioseph touchant ses os, est premierement que la sepulture est le vray honneur des corps morts & des ossemens des Saints : car la terre est le champ du Seigneur où ces grains du froment de Dieu doyuent estre semez & mortifiez pour estre viuifiés en la resurrectiõ : Ainsi que le represente l'Apostre 1. aux Corinth. chapitre 15. Ainsi ont esté enterrés tous les Saints Patriarches & Prophe-

tes

tes de l'Ancien Testament, sans reserve d'aucun de leurs ossemens : & Dieu mesmes enterra Moÿse , mais cacha son sepulchre aux hommes , & pourquoy , sinon afin que la superstition n'en abusast ? Dont aussi l'Eglise des siecles suiivans, encor qu'un mort ayant esté jetté dans le sepulchre d'Elisée fust ressuscité par l'attouchement des os du Prophete , (Dieu ayant voulu honorer son Prophete & recommander ses Propheties par ce miracle là) neantmoins ne toucha point au corps d'Elisée pour le retirer du sepulchre : au contraire nous lisons 2. Rois. 23. que quand le Roy Iosias faisoit deterrer des ossemens (pour polluer l'Autel de Bethel en les bruslant sur iceluy) & qu'on rencontra le sepulchre d'un Prophete , par honneur on n'y toucha point , le Roy Iosias disant *Laissez-le que personne ne remue ses os.*

Secondement nous voyons en ce desir de Ioseph touchant ses os , à sçavoir qu'ils fussent transportez en Canaan pour estre là enterrez avec le peuple de Dieu , l'affection que les fi-

662 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
deles ont aux tesmoignages de la cõmun-
ion des Saincts par la communion
de la sepulture ; Cette communion de
leurs corps estant le Symbole de la
communion de leurs esprits en Iesus
Christ , & de la communion de Foy
par laquelle ils sont faits vn mesme
corps & membres les vns des autres :
comme aussi de leur communion en
l'attente d'une resurrection glorieuse.
C'est pourquoy Ioseph ayma mieux
estre enseuely avec le peuple de Dieu
en Canaan , qu'avec les Princes d'E-
gypte en quelque superbe & magnifi-
que monument. Et voila quant à la
foy & l'action de Ioseph.

CONCLUSION.

Maintenant , pour finir ce propos,
nous vous appellons tous de quelque
condition que vous soyez à profiter en
ces exemples , peres , enfans , jeunes,
vieux , riches , pauures , courtisans &
autres. Peres , afin que si vous voulez
auoir des Iosephs , c'est à dire des en-
fâns fideles & craignâns Dieu , vous
leur

leur foyez des Iacobs par vos bons exemples & bons enseignemens : Car remarquez , je vous prie , que Dieu ne s'estoit point reuelé à Ioseph par ses oracles **immédiatement** comme à ses peres , & néanmoins estant en Egypte , tantost dans la sermitude , tantost dans les honneurs , il se contregarde de la soüillure du monde , demeure toujours dans la pieté & la crainte de Dieu : d'où donc luy venoit cela que de la bonne institution qu'il auoit receuë en la maison de son pere ? Et vous enfans qui auez des peres , qui ont , comme vrais Iacobs , soin de vous eleuer en la vraye foy & en la crainte de Dieu , apprenez à estre , ainsi que Ioseph , imitateurs & sectateurs de la pieté de vos peres. Recherchez peres , ayez , soin de benir vos enfans comme Iacob les siens , c'est à dire de les recommander à Dieu par vos prieres continuelles : & vous enfans rendez vous dignes , par respect & obeyssance , de la benediction de vos pere & mere. Vous aussi vieillards venez profiter en l'exemple de ce vieil-

664 *Serm. XV. De la vertu de la Foy*
Iacob , pour rendre vostre foy
d'autant plus illustre & edifiante que
vostre corps va descheant , que la
partie spirituelle & celeste , laquelle
approche de sa perfection , monstre sa
joye par le declin de la terrestre &
charnelle. Voyez en Iacob , qu'ayans
esté plantez és paruis de l'Eternel, vous
deuez porter des fruiçts jusques à la
vieillesse toute blanche , & vous tenir
verts , non en avarice , ambition , las-
ciueté , mais en foy , charité , saincte-
té & esperance Chrestienne. Et vous
jeunes gens , venez avec Ephraim &
Manassé enfans de Ioseph , apprendre
à rechercher de bonn'heure la benedi-
ction de vostre Pere Celeste , & les
biens de sa Canaan : commencez de
bonn'heure à recognoistre que ce
monde (comme l'Egypte avec tous
ses biens & ses plaisirs) n'est que vani-
té , & que vous deuez le quitter pour
heriter vn meilleur pays. Vous pau-
ures , esioüysez-vous avec Iacob , de
ce que , si vous n'avez rien en cette
Egypte , vous avez l'heritage de la Ca-
naan , consolez-vous en la promesse
que

le Seigneur vous en a faite. Et vous riches souuenez-vous avec Ioseph que les biens de cette Egypte ne sont pas les vrais biens : qu'il faut quitter tout cela ; que le monde passe & sa conuoitise : mais qu'il y a vn *heritage incorruptible qui ne se peut contaminer ny flestrir, conserué es Cieux pour ceux qui craignent Dieu* : là sont les vraies richesses & les vrais honneurs , là celuy qui est riche en foy & bonnes œuures obtiendra des Thresors eternels. Vous courtisans apprenez à viure comme Ioseph dans les Cours des grands, que vostre foy & vostre pureté y reluisse à la gloire du nom que vous inuoquez, & à l'honneur de tout l'Israël de Dieu.

1. Pier 13

Et vous tous fideles , venez icy apprendre à bien viure pour bien mourir , apprenez à viure en pieté comme Iacob & Ioseph , pour mourir comme l'vn & l'autre en la joye de la foy & de l'esperance du Royaume de Dieu: Et ne vous flattez point : car vne foy morte (or elle est morte sans bonnes œuures) ne nous pourra pas viuifier en

Tt

666 *Serm. XV De la vertu de la Foy*
la mort. Il faut donc que nous la rendions de bonne heure viue & efficace en vertus Chrestiennes, afin qu'alors nous en receuions le fruit.

Venez aussi, fideles, apprendre de quoy vous devez faire mention en mourant, à sçauoir de l'issuë de l'Egypte, j'enten de la spirituelle: car Ioseph la regardoit aussi en mourant, selon la mesure de la reuelation de son temps. Toy donc, ô fidele, selon la mesure de la reuelation de l'Euangile, fay mention de la deliurance que nous auons obtenuë par le sang de Iesus Christ, de la puissance du peché & de la mort:

Hebr. 2. Medite que Iesus Christ par la mort a destruit celuy qui auoit l'empire de la mort, à sçauoir le diable; afin qu'il deliurast tous ceux qui pour crainte de mort estoient toute leur vie assuiettis à seruitude. Fay mention aussi de la nouvelle Canaan qu'il te prepare, de la Ierusalem celeste, des milliers d'AnGES, & des esprits des justes qui sont glorifiez,
Hebr. 12. de l'assemblée & Eglise des premiers qui sont escrits au Ciel. Finalement comme Ioseph preuoyant selon
les

les oracles diuins , les afflictions que le peuple de Dieu souffriroit en Egypte , consoloit & soy & sa posterité, de ce que Dieu tireroit d'Egypte son Israël. Toy aussi, ô Eglise Chrestienne, qui sçais les maux que tu as à souffrir icy-bas , regard par foy ce grand iour auquel ton grand Sauueur Iesus Christ viendra te faire sortir de l'Egypte de ce monde, &t'introduira en la Canaan, en laquelle tu auras paix & joye eternele. Ainsi soit-il.



Tt 2